

24 AU 26 SEPT. 2017 - OUAGADOUGOU

# ATELIER DE RENFORCEMENT DES VOPES



---

## PRÉPARÉ PAR

JEAN-MARIE LONCLE  
CONSULTANT-FORMATEUR  
IN/JEANMARIELONCLE

---

# Introduction

Depuis sa création en février 2013, le Réseau Francophone de l'Évaluation intègre, dans son plan d'actions pluriannuel, le renforcement des capacités des VOPEs francophones. À ce titre, le RFE a déjà eu l'occasion de participer à un Consortium de partenaires afin de proposer un séminaire des renforcement des capacités à plusieurs VOPEs membres du réseau. Ce séminaire a été organisé à 3 reprises au cours des dernières années (Dakar 2015, Marrakech 2016 et Kampala 2017).

Dans le cadre du renouvellement de leur partenariat, l'École Nationale d'Administration Publique de Québec (ENAP) et le RFE ont été en mesure de proposer la mise à l'agenda d'un nouvel atelier de renforcement des capacités à 5 nouvelles VOPEs. Cette initiative a été possible grâce au soutien des autorités canadiennes.

Cet atelier s'est tenu à Ougadougou – Burkina Faso du 24 au 26 septembre 2017, dans les locaux de l'ENAREF.

Ce document rapporte une partie des sujets abordés dans le cadre de l'atelier. Il n'a pas pour ambition de constituer un guide méthodologique relatif à la mise en place des VOPEs. Sa seule ambition est de fournir une retranscription des points qui ont été au cœur des travaux du groupe.

Enfin, ce contenu n'engage aucunement l'ENAP et le RFE.

## Photos :

- Couverture : cérémonie de clôture de l'atelier en présence de l'Honorable Alexandre Sankara, du Directeur de l'ENAREF, du représentant de l'Ambassade du Canada, du représentant de l'UEMOA, des PIFEDIENS Burkina Faso 2017, des VOPEs francophones, des représentants du RéBuSE. (crédit photo : Miché Ouedraogo)
  - Page 4 : séance de travail des participants-es à l'atelier (crédit photo : Jean-Marie Loncle).
  - Page 11 : présentation du RF-Ee par Miché Ouedraogo aux représentants-es des VOPEs (crédit photo : Jean-Marie Loncle).
-

# Gestion des VOPEs

A l'occasion de l'atelier, l'une des principales difficultés exprimées concerne la capacité des VOPEs à fonctionner et faire vivre une dynamique en l'absence d'un secrétariat permanent et de locaux réguliers où ils pourraient accueillir les personnes à la recherche d'informations les concernant ainsi que les réunions et activités des VOPEs. L'absence de moyens humains dédiés fait porter l'ensemble des activités et démarches mises en œuvre sur les épaules de quelques membres des Bureaux.

Se pose donc à eux la question de la gestion du temps. Comment gérer obligations professionnelles et engagement bénévole ? Chacun à conscience que l'obtention de subventions permettant d'assurer a minima un secrétariat permanent était un exercice de plus en plus complexe. La plupart des partenaires sont davantage ouverts à soutenir financièrement un projet plutôt que le fonctionnement d'une organisation telle que les VOPEs (cf. infra).

Afin que la mobilisation des membres des Bureaux ne s'éémousse pas avec le temps (dé motivation, usure, isolement), il a été suggéré de réfléchir à la mise en place de modalités de travail qui permettent aux Bureaux de s'appuyer sur le plus grand nombre de membres actifs possible. Cette approche a également le mérite d'impliquer les membres dans le quotidien de la VOPE et de les responsabiliser par rapport au développement de celle-ci. Ils en deviennent acteurs. Pour se faire, il est important de pouvoir identifier les qualités et domaines d'intérêts de chacune des personnes concernées pour lancer des sollicitations ciblées ou alors faire des appels auprès de l'ensemble des membres.

**Illustration 1 :** au sein du RFE, outre les fonctions classiques (présidence et vice-présidences, trésorier, secrétaire général), il a été décidé de s'appuyer sur des membres du Bureau et du Conseil d'administration pour assurer le pilotage des projets mis à son agenda. Charge ensuite à chaque pilote de déterminer la manière dont il/elle souhaite assurer ce pilotage. Cependant, la plupart du temps, le pilotage des projets se fait a minima sur la base d'un binôme ou sur constitution de groupes de travail ainsi que sur le soutien du permanent du RFE. Dans cette configuration, les pilotes sont responsables du déploiement du projet concerné et rendent compte de son évolution au Conseil d'administration. Le Bureau restant le chef d'orchestre de ce qui se fait et le garant de la cohérence d'ensemble des projets et des dynamiques mises en place.

D'autres solutions sont également envisageables notamment le recours à des stagiaires et ou des programmes de volontariats. Si ces possibilités ont l'avantage de ne pas être coûteuses pour la VOPE, elles supposent néanmoins de disposer d'un local pour accueillir la personne ainsi que du temps pour l'encadrer et l'accompagner. Par ailleurs, il s'agit de solutions à court termes qui ne permettent pas d'assurer un fonctionnement pérenne de la VOPE.

**Illustration 2 :** le RéTEva a bénéficié pendant quelques années d'un programme de volontariat mis en place par les autorités togolaises. Ce programme lui a permis de disposer des compétences d'une personne pour assurer le secrétariat de la VOPE. Ce programme arrive à échéance prochainement.

Surtout, il convient de ne pas oublier le recours aux évaluateurs-trices émergents-es présents-es au sein de la VOPE. Généralement ces jeunes professionnels-les ou étudiants-es disposent d'un peu plus de temps que leurs aînés-es et sont susceptibles de le mobiliser pour la VOPE. C'est également un bon moyen pour eux-elles de s'immerger dans la communauté nationale des praticiens de l'évaluation et de se constituer un réseau solide (ex. : RéBuSE, SenEval, RFE/RF-Ee...).

## Institutionnalisation des VOPEs

L'institutionnalisation d'une VOPE passent par plusieurs canaux : dresser des rapports d'activités et des rapports financiers à la fin de chaque exercice (année), communiquer, se doter de moyens humains, gérer les membres, suivre les votes et délibérations et gérer les finances (source : Boite à outils OICE).

La plupart de ces canaux ne semblent pas poser de difficultés aux VOPEs, cependant il en est un qui a mobilisé une partie importante des échanges. C'est celui de la communication et des outils mobilisables pour assurer une meilleure diffusion de

l'information et ainsi donner davantage de visibilité sur ce qu'est la VOPE, ce qu'elle propose et les dynamiques dans lesquelles elle s'inscrit.

## Les outils de communication

La liste des outils à disposition sont nombreux et suffisamment variés pour que chaque VOPE puisse trouver celui/ceux qui lui conviennent : listes de diffusion Google mail ou Yahoo group, site internet, page Facebook pro, LinkedIn, Twitter, Whatsapp, Scoop It... Les listes de diffusion sont un minimum pour assurer une information commune et régulière à l'ensemble de la communauté. La seule contrainte étant de la tenir à jour et de la nettoyer régulièrement (mise à jour des adresses mails, suppression des adresses mails qui ne sont plus effectives...). Le site internet constitue probablement l'outil le plus complexe aussi bien pour ce qui est du volet technique que du volet animation/alimentation.

La première étape va être de déterminer le ou les outils les plus adaptés à la réalité, au contexte de la VOPE, à ses moyens (financiers et humains). La deuxième étape consistera à définir une ligne éditoriale qui précise les objectifs poursuivis, les types d'informations que l'on souhaite diffuser/relayer à travers chacun de ces outils, la fréquence de publication, les sources... La troisième étape consistera à confier cette responsabilité à une ou deux personnes suffisamment à l'aise avec la manipulation de ces outils pour qu'ils-elles puissent respecter la ligne éditoriale définie par le Bureau ou le groupe de travail en charge de la communication.

La quatrième étape consistera à faire connaître ces outils auprès des membres et partenaires de la VOPE pour qu'ils puissent prendre connaissance de la matière partagée, s'abonner aux outils mis en place, relayer les informations sur leurs propres outils de communication... ce faisant la diffusion des communications de la VOPE sera démultipliée, touchant un nombre de personnes toujours plus important et contribuant ainsi à la diffusion de la pratique évaluative... Les résultats possibles (et souhaités) :

- L'amélioration de la visibilité, de la légitimité et de la crédibilité de la VOPE
- La hausse du nombre d'adhésions
- La reconnaissance accrue des partenaires



Plusieurs précautions doivent être prises :

- Chaque outil à ses propres règles, sa propre philosophie. Il convient de les respecter si l'on veut assurer qu'ils soient suivis régulièrement par le plus grand nombre.

- La création des outils n'est pas une fin en soi, il convient de les alimenter régulièrement pour les faire vivre. Cela contribuera à donner une image active de la VOPE. Malheureusement, il n'est pas rare de voir des pages Facebook qui n'ont pas fait l'objet de postes depuis plusieurs mois alors qu'elles ont menées de nombreuses activités entre temps.
- Multiplier les outils de communication sous-entend également multiplication des contenus à diffuser et du temps nécessaire pour le faire. En multipliant les canaux, le risque est de laisser certains outils en friche ce qui ne donne pas une image valorisante.
- Une page Facebook pro (type de page à utiliser pour le compte Facebook d'une VOPE) n'est pas un profil personnel.
- Si une VOPE crée un groupe de discussion Whatsapp, elle doit s'assurer en amont que les personnes sont d'accord pour en faire partie. Elle ne les inscrit pas d'office en partageant leurs coordonnées téléphoniques sans leur accord et sans leur indiquer l'objet et les modalités de fonctionnement du groupe/forum de discussion.

Dans un réseau, l'information doit être aussi bien descendante qu'ascendante pour que l'on puisse parler de dynamique. Pour que le RFE puisse contribuer à l'institutionnalisation des VOPEs en communiquant sur leurs activités, il est indispensable qu'il puisse en être informé (en amont pour la mise à l'agenda et en aval via un court article et une photo). Quand bien même le RFE est abonné à leurs outils de communication (lorsqu'elles en ont), elles sont invitées à le rajouter dans leurs mailings listes. Ainsi, le RFE sera en mesure de relayer les activités et partager celles-ci avec l'ensemble des VOPEs. Les activités des uns et des autres peuvent être inspirantes et enrichissantes pour l'ensemble de la communauté.

**Illustration 3 :** une VOPE comme le RFE dispose de 4 canaux de diffusion de l'information à savoir (dans l'ordre de création) : des mailing listes (et oui il y en a plusieurs ; en fonction de l'objet du message, les types de personnes concernées ne sont pas les mêmes), un site internet (un blog à l'origine), une page Scoop It et une page Facebook.

Canaux	Site internet	Scoop It	Facebook
<b>Quoi ?</b>	Présentation du RFE et des VOPEs Projets du RFE Actualités du RFE, de ses membres et de ses partenaires Evènements organisés par le RFE et ses membres Espace ressources documentaires Offres d'emploi, appels d'offre et appel à communication transmises par nos partenaires	Revue de presse en ligne Actualité de l'évaluation dans l'espace francophone Offres d'emploi ou appels d'offre (autres que celles transmises par nos partenaires)	Actualités du RFE, de ses membres et de ses partenaires Evènements organisés par le RFE et ses membres Offres d'emploi, appels d'offre et appel à communication
<b>Quand ?</b>	En moyenne 5 à 10 postes par mois	En moyenne 2 à 3 postes par jour	En moyenne 1 à 2 postes par jour
<b>Comment ?</b>	Alimenté sur la base des informations transmises par nos membres et nos partenaires	Alimenté sur la base d'un système de veille en ligne (Google Alerts)	Alimenté sur la base des informations mises en ligne sur le site, sur la page Scoop It du RFE et les pages Facebook auxquelles la page du RFE est abonnée.

**Illustration 4 :** le RéBuSE s'appuie sur un site internet, une page Facebook, un compte Twitter et un compte LinkedIn pour communiquer (en plus de mailing listes).

De même, les VOPEs ont tout intérêt à relayer les actualités que le RFE, le RF-Ee, l'OICE, EvalPartners... publient sur leurs sites ou pages Facebook. A défaut d'avoir de la matière qui lui soit propre, la VOPE pourra alimenter ses canaux de communication via leurs postes et montrer qu'elle est connectée à la communauté internationale/francophone de l'évaluation. Il convient de mener un travail de veille et d'être abonné à leurs outils de communication... et bien entendu au page Facebook des autres VOPEs. Dès lors qu'une information semble pertinente, liée à l'évaluation et de nature à intéresser les personnes qui suivent la VOPE, elle pourra la partager sur ses canaux. Ce réflexe n'est malheureusement pas encore pris et vient interroger le principe même de « réseau » qui pourtant anime les acteurs de la communauté.

## Appels à communication

Ce point pourrait tout aussi bien être traité dans la partie relative à l'offre de services. Néanmoins, il semble être un moyen intéressant pour faire valoir l'expertise des VOPEs auprès du plus grand nombre et ainsi contribuer à leur institutionnalisation.

Régulièrement les acteurs de l'évaluation lancent des appels à communication ou à manifestation d'intérêt dans le cadre de l'organisation d'évènement internationaux sur l'évaluation, de revue/journaux spécialisés ou de projets internationaux (IDEV, JAE, EvalPartners, EvalYouth, RFE...). Si l'anglais est la langue qui prédomine dans ces circonstances, il n'est pas rare pour autant de voire des appels qui donne l'opportunité à la communauté francophone de l'évaluation de s'exprimer.

Cependant, les retours des partenaires sollicités ces dernières semaines montrent que très peu de francophones répondent à ces appels.

Plusieurs explications sont envisageables :

- L'information relayée par le RFE n'est pas diffusée par les VOPEs à leurs membres (ce qui interroge l'offre de service).
- L'information est relayée par les VOPEs mais peu de personnes s'en saisissent (peur de ne pas être légitime, crédible, pas de temps...).
- Le sentiment que quel que soit la qualité de la contribution proposée, la mainmise des anglophones sur ces questions limitera de toute manière la diffusion d'une proposition francophone.

Lorsque ce type d'initiatives se présentent, il semble primordial de partager l'information auprès des membres des VOPEs. En tant qu'adhérents-es puis cotisants-es, il s'agit d'information qu'ils seront probablement heureux de disposer quand bien même ils ou elles n'y répondront pas. Par ailleurs, la VOPE a tout intérêt à se saisir de ces opportunités en constituant un petit groupe de travail à même de produire collectivement un article susceptible d'intéresser les commanditaires. Cet article pourra alors être produit au nom de la VOPE. Que celui-ci soit publié ou non par les organismes concernés, la VOPE aura tout intérêt à diffuser sa proposition sur ses propres canaux de diffusion. Elle montrera ainsi qu'elle est en capacité de se positionner sur des questions relatives à l'évaluation.

---

## La gestion des membres

L'institutionnalisation d'une VOPE passe également par une gestion optimisée de ces membres. Cela suppose d'être en mesure de savoir à un instant "T", le nombre de membres actifs et à jour de leurs cotisations.

Les échanges relatifs à la notion de membres a laissé apparaître un modèle de gestion de ces derniers qui s'organise autour de deux démarches (deux temporalités) qui se complètent :

- L'adhésion
- La cotisation

L'adhésion concerne l'entrée du futur membre dans la VOPE. Il s'agit du paiement d'un droit d'entrée que la personne doit acquitter. Cette adhésion se fait donc une seule fois. La cotisation, quant à elle, est supposée être réglée chaque mois par les adhérents. Ce principe d'une cotisation réglée mensuellement vise à diluer le coût annuel de la cotisation sur l'année afin de faciliter le règlement de celle-ci. Il semble plus facile pour les membres de s'acquitter d'une cotisation mensuelle que d'une cotisation annuelle.

Si le principe d'une cotisation mensuelle paraît louable, les retours d'expériences montrent qu'il facilite aussi le "paiement à la carte" chez certains membres : ils-elles consomment les activités qui leurs conviennent. De facto, cela peut fragiliser la capacité de la VOPE à se projeter et à faire les prévisions budgétaires nécessaires à son développement et à la mise en place d'activités.

Si les VOPEs gardent ce principe d'adhésion puis de cotisations mensuelles, il leur faut envisager un mode opératoire qui leur permette de limiter ce type d'attitudes.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- Responsabiliser les membres en conditionnant le maintien de leur adhésion au règlement régulier des cotisations (ex. : si la personne ne règle pas 3 cotisations mensuelles, son statut d'adhérent est résilié. Elle devra renouveler son adhésion pour bénéficier des services de la VOPE).
- Dans l'hypothèse de services payants, il pourra être proposé des tarifs préférentiels aux personnes à jour de l'ensemble de leur cotisations mensuelles.
- Conditionner l'accès aux services sur le fait que la personne soit à jours de l'ensemble de ses cotisations mensuelles.

Dans les deux premières recommandations, l'idée est de montrer que, financièrement, les adhérents-és ont tout intérêt à s'acquitter régulièrement de leurs cotisations mensuelles. Dans le cas contraire, cela doit leur revenir plus cher que si ils-elles étaient à jour.

Selon les cas, il conviendra de vérifier si ces dispositions sont compatibles avec les statuts de la VOPE. Leur révision sera peut-être nécessaire.

Cette posture se veut une réponse au souhait de certaines VOPEs de disposer de moyens financiers réguliers. Il est également plus aisé de construire des budgets lorsque l'on est en mesure de tableur sur un niveau de cotisation régulier. Cela contribuera également à donner une image sérieuse de la VOPE auprès des partenaires car vant de solliciter des fonds auprès de partenaires, la VOPE doit montrer sa capacité à mobiliser ses propres forces vives.

---



# L'offre de services

Ce sujet central, dans les échanges qui ont alimenté l'atelier, a permis d'aborder la question des services gratuits et des services payants. Le modèle économique des VOPEs étant fragile faute de soutien financier régulier des partenaires, le développement d'une offre de services payants ou le passage de certains services gratuits vers le payant semble difficile à éviter pour les VOPEs qui veulent se doter de moyens humains et logistiques. Ce qui n'est pas sans poser questions pour de nombreuses VOPEs qui, dans la plupart des cas, proposent des services gratuits exclusivement.

## Quels services pour quels objectifs ?

Avant d'aborder la question de la gratuité ou du payant, la première chose est de déterminer les services que la VOPE souhaite mettre en place au regard des objectifs qu'elle s'est fixée.

Il faut objectiver autant que faire se peut les différents services proposés. Est-ce que le service/l'activité proposé vise à favoriser le réseautage, l'échange de pratiques ? Est-ce qu'il vise à sensibiliser les personnes à la question de l'évaluation ? S'agit-il de former les personnes à l'évaluation ? A qui s'adresse le service/l'activité : à des personnes chevronnées, à des débutants-es, à des décideurs, des opérateurs de politiques/programmes. Au regard de l'offre de

services proposée, des objectifs poursuivis et du public cible, quels partenariats puis-je ou dois-je privilégier ? (cf. infra)

La connaissance que l'on a des VOPEs, tout du moins des VOPEs francophones, montre que l'offre de services est principalement constituée des activités suivantes :

- Groupes de travail thématiques ou transversaux (échange de pratiques, partage d'outils/expériences/témoignages, production de notes thématiques diffusables par la VOPE à l'ensemble des membres et partenaires...)
- Sensibilisation/formation à l'évaluation des politiques publiques et programmes
- Espace ressources en ligne (pour celles qui disposent d'un site internet)
- Publications (articles, notes, livres...)
- Cafés de l'évaluation
- Journées d'étude
- Journées nationales de l'évaluation
- Offres d'emploi, appels d'offre
- ...

## Gratuits et/ou payants ?

Il semble indispensable, pour les VOPEs qui souhaitent se doter de moyens humains et logistiques, de trouver un juste équilibre entre offre de services gratuits et payants. Si l'on porte un regard sur les services proposés par les VOPEs du Nord (certaines d'entre elles développent une approche mixte), il est possible de dessiner une répartition de l'offre de services de la manière suivante (attention : il ne s'agit pas ici d'une vérité absolue) :

Services gratuits	Services payants
Groupes de travail thématiques/transversaux	Journées d'étude
Espaces ressources en ligne	Journées nationales d'évaluation
Cafés de l'évaluation	Sensibilisation/formation à l'évaluation
Publications (articles, notes...)	Publications (ouvrages)
Diffusion d'offres d'emploi/appels d'offre	Certification

Le développement d'une offre de services payants doit permettre à la VOPE de dégager les ressources minimums à son fonctionnement dans un contexte où l'obtention de subvention se complexifie.

## Pour quel public ?

La question du public (des publics) concerné par les activités/services de la VOPE est fortement liée aux objectifs poursuivis pour chacun des services/activités. Parmi les personnes qui bénéficient des activités mises en place, ce qui est ressorti des échanges, c'est la possibilité de distinguer 2 types de profils :

- Les membres de la VOPE, adhérents et cotisants réguliers, actifs qui s'impliquent et donnent de leur temps pour faire avancer la pratique évaluative au travers des activités de la VOPE : le militant.
- Les personnes qui viennent participer aux activités de la VOPE sans réelle contrepartie (personnes qui ne sont pas adhérentes ou qui cotisent de manière irrégulière une fois l'adhésion payée) : le consommateur.

Dans l'hypothèse où une offre de services payants est proposée il peut être conseillé d'établir une tarification graduée. C'est-à-dire proposer une tarification réduite pour les membres actifs de la VOPE de sorte que les participants se rendent compte qu'ils ont tout intérêt à adhérer et être à jour de leur cotisation pour bénéficier de tarifs avantageux.

Il s'agit ici de responsabiliser les bénéficiaires des activités et services proposés. Leur permettre de se rendre compte que ce qui leur est proposé est de haut niveau, que cela renforce leurs compétences et donc leur crédibilité professionnelle actuelle et future. Cela a un coût qu'ils doivent considérer comme un investissement minimum pour le développement de leur capacité et expertise en évaluation.

## Selon quelle temporalité ?

Outre la question de la nature de l'offre et de son tarif (gratuit/payant), il peut être intéressant de penser à son déploiement dans le temps. L'alternance du type de services/activités proposés permettra de rythmer le calendrier (planification) de la VOPE.

## Quelles limites ?

Autre point ayant fait débat : une VOPE a-t-elle vocation à répondre à des appels d'offre relatifs à des missions de suivi-évaluation ?

Le point de vue défendu a été de considérer qu'un tel positionnement pouvait constituer un conflit d'intérêt avec les membres de la VOPE, notamment les consultants-es. La mission d'une VOPE est de relayer l'information à l'ensemble de ses membres ou de manière ciblée. C'est à ces derniers qu'il revient de répondre à ces appels. En relayant l'offre à ses membres à jours de leur cotisation, la VOPE est dans son rôle, cela peut rentrer dans le cadre de son offre de services (gratuits) aux adhérents-es.

Cela ne veut pas dire que la VOPE ne peut répondre à une commande de type prestation. A titre d'exemple, si les autorités ou les PTFs lui demandent de produire un état des lieux de la pratique évaluative dans le pays, la VOPE peut tout à fait y répondre car cela s'inscrit dans ses missions notamment en matière de connaissance de la pratique évaluative sur un territoire et en matière de promotion de l'évaluation. Dans une telle hypothèse, charge à la VOPE de déterminer à qui elle confiera la réalisation de ce travail : recrutement d'un-e salarié-e le temps de réaliser l'état des lieux, réalisation par un groupe de bénévole (Bureau/Adhérents-es), par un expert externe.

## Le partenariat

La première étape consiste bien entendu à se faire connaître auprès des différents PTFs en les rencontrant pour leurs présenter l'objet de la VOPE, ses objectifs et les actions qui en découlent. La réalisation d'une cartographie des partenaires potentiels peut-être un outil intéressant pour se représenter l'ensemble des parties en présences, examiner les intérêts et l'influence potentielle de chacune des parties prenantes qui peut être concernée par la démarche. De la sorte, la VOPE pourra planifier comment accentuer le rôle de celles qui sont favorables à son travail tout en minimisant le risque posé par celles qui y sont défavorables.

**Illustration 5 :** le RECASE a réalisé un diagnostic auprès des autorités de la République de Centrafrique afin d'identifier les Ministères, Directions et Services au sein desquels la fonction évaluative était présente. Ce travail qui lui permet de disposer d'un panorama relativement exhaustif des praticiens en évaluation au sein de l'administration.

Une fois la prise de contact effectuée avec les partenaires, il conviendra de reprendre attache auprès d'eux de manière ciblée. Chaque partenaire à des domaines de compétences, des centres d'intérêts qui doivent orienter les sollicitations futures de la VOPE. Les PTFs ne vont probablement pas financer le fonctionnement de la VOPE. Pour lui permettre de fonctionner, il faudra élaborer des projets qui répondent à la fois aux besoins des membres ou au développement de la

pratique évaluative dans le pays tout en s'assurant que ces projets sont susceptibles de trouver un écho favorable auprès des PTFs au regard de leurs champs de compétences et de leurs agendas respectifs. On ne sollicite pas l'UNICEF, le PNUD, ONU Femmes, la FAO... de manière indifférenciée. Il convient de mettre en place une stratégie adaptée aux réalités de chacun d'entre eux (analyse des parties prenantes) et de développer des plaidoyers adaptés.

Malgré cet effort, il faut comprendre que d'un pays à l'autre, la mobilisation des PTFs n'est pas uniforme ou standard. Elle est aussi fonction du degré d'intérêt des représentants-es des bureaux pays pour les questions d'évaluation. Toutefois, la définition d'une offre de services claire et précise quant aux objectifs, aux contenus, aux publics cibles ainsi que l'institutionnalisation progressive de la VOPE (communication, publication, transmission régulière des PV et autres rapports d'activités et financiers...) sont autant de facteurs qui vont contribuer à renforcer leur attractivité aux yeux des PTFs, des autorités et des acteurs privés. Faire la preuve que la VOPE est crédible.

Un autre point a été soulevé en abordant les partenaires. Il peut être avisé de ne pas miser sur les seuls PTFs (type agences onusiennes) pour le financement de certains projets. La sollicitation de partenaires privés, via du sponsoring, peut constituer une alternative intéressante. Dans cette hypothèse, il conviendra d'orienter la recherche de sponsors en fonction du thème d'une journée d'étude, de l'un des thèmes des journées nationales. En contrepartie, la VOPE pourra offrir à ce sponsor l'affichage de son logo sur les supports de communication...).

Autres partenaires trop souvent négligés : les universités. Pourtant celles-ci proposent des cursus en politiques publiques et/ou évaluation et sont donc concernées, d'une manière ou d'une autre, par les travaux des VOPEs. Le développement

de partenariats avec celles-ci peut faciliter l'accessibilité à des salles de conférences pour des journées d'études par exemple. Dans cette hypothèse, la contrepartie pourra être de donner une place à un-e enseignant-e dans l'un des panels (valorisation de son expertise...) ainsi que la gratuité des frais d'inscription pour un nombre déterminé d'étudiants-es...



# Annexes

Liste des participants-es :

Participants-es	VOPE	Pays
Gisèle KAFEREMBE MUNYERENKANA	ASCEV	RD Congo
Luc KALUME BINGANE	ASCEV	RD Congo
Beorum DJASNABEYE	RTSE	Tchad
Bernadette SOLMEM DJIMASNGAR	RTSE	Tchad
Akom AMEGAKPO DOSSOU	RéTEva	Togo
Koffi TEKOU	RéTEva	Togo
Sylvie KOYARA	RECASE	Centrafrique
Eugène BOUAWA	RECASE	Centrafrique
Jean-Stanislas OUEDRAOGO	RéBuSE	Burkina Faso
Dahourou TOURE	RéBuSE	Burkina Faso
Fatima ZOUGOURI	RéBuSE	Burkina Faso
Maurice SAWADOGO	RéBuSE	Burkina Faso

# Annexes

*Quelques outils pratiques : (outils gratuits)*

- Doodle pour la planification de réunions
  - skype lorsque tous les membres du Bureau ne peuvent être physiquement présent au réunion de l'instance
  - Canva et/ou Visme : outil en ligne pour réaliser des visuels et des infographies
  - Xmind et/ou Freemind : pour réaliser des cartographies heuristiques (mentales) de vos projets, de vos partenariats...
  - Google Drive ou Dropbox pour le partage de document (surtout au niveau du Bureau et des groupes de travail thématique)
  - Réalisation de site internet gratuit (il convient tout de même de s'affranchir des frais d'hébergement) : Wix ou Wordpress
-

# Annexes

Quelques liens : (seuls les liens actifs ont été mentionnés)

Organismes	Site internet	Page Facebook
OICE	<a href="http://www.ioce.net">www.ioce.net</a>	
Boîte à outils VOPEs	<a href="http://www.vopetoolkit.ioce.net/en/page/about-toolkit">www.vopetoolkit.ioce.net/en/page/about-toolkit</a>	
ENAP Québec	<a href="http://www.enap.ca">www.enap.ca</a>	@ENAP.CA
EvalPartners	<a href="http://www.evalpartners.org">www.evalpartners.org</a>	@EvalPartners
EvalYouth		@EvalYouth
RFE	<a href="http://www.portail-rfe.org">www.portail-rfe.org</a>	@RFEvaluation
RF-Ee	<a href="http://www.portail-rfe.org">www.portail-rfe.org</a>	@reseaufee
ADE		@Djib-evaluation
AME	<a href="http://www.ame.ma">www.ame.ma</a>	
CaDEA	<a href="http://www.cadea-cm.org">www.cadea-cm.org</a>	@EvaluationCameronn
MASSE	<a href="http://www.masse-mg.org">www.masse-mg.org</a>	
RéBuSE	<a href="http://www.rebuse-bf.net">www.rebuse-bf.net</a>	@rebuseburkinafaso
RTE	<a href="http://www.evaluation.com.tn">www.evaluation.com.tn</a>	@TunisianEvaluationNetwork
RTSE	<a href="http://www.rtse-tchad.org">www.rtse-tchad.org</a>	
SCE	<a href="http://www.evaluationcanada.ca">www.evaluationcanada.ca</a>	@ces.sce
SenEval		@SenEval.association
SEVAL	<a href="http://www.seval.ch">www.seval.ch</a>	
SFE	<a href="http://www.sfe-asso.fr">www.sfe-asso.fr</a>	
SQEP	<a href="http://www.sqep.ca">www.sqep.ca</a>	
SOLEP	<a href="http://www.solep.lu">www.solep.lu</a>	
SWEP		@laSWEP

